



Reportage A Villers-Cotterêts, non loin de Paris, la Cité internationale de la langue française vient d'ouvrir ses portes. >> 26-27



Ils font la bande-son d'Hollywood

Musique. Après Hans Zimmer ou John Williams, voici venu le règne de Trent Reznor et Atticus Ross, musiciens dont les partitions immersives et fantomatiques hantent le cinéma hollywoodien. >> 28

MAGAZINE

CULTURE

25

LA LIBERTÉ
SAMEDI 27 AVRIL 2024

Les compositrices sont toujours invisibilisées, leur musique peu jouée. Un livre décortique les enjeux de pouvoir à l'œuvre. Interview

SORTIR DU SILENCE

<< ELISABETH HAAS

Histoire de la musique >> Cathy Berberian, qu'on associe seulement à son mari ou à ses qualités d'interprète; Anna Maria Mozart, qui aurait certainement eu autant de talent que son frère si elle n'avait pas été empêchée de composer; Fanny Mendelssohn, qui reste «la sœur de»; Kaija Saariaho, qui a fait l'objet, jusqu'à sa mort en 2023, de commentaires sexistes et dépréciatifs dans la presse: les compositrices ne jouent pas à armes égales dans le milieu de la musique classique. Et pourtant, à toutes les époques, des femmes ont composé de la musique. Elles sont nombreuses. C'est ce que prouve avec force l'ouvrage codirigé par Delphine Vincent, maîtresse d'enseignement et de recherche en musicologie, et Pauline Milani, lectrice en histoire contemporaine, toutes deux à l'Université de Fribourg.

En 2022, la musicologue et l'historienne ont organisé un colloque interdisciplinaire, le premier à l'échelle suisse à poser un regard féministe sur la place des femmes dans le canon musical. L'ouvrage issu des contributions du colloque s'intitule *Les silences de la musique: écrire l'histoire des compositrices*. Il montre, exemples à l'appui, comment les productions des compositrices ont été invisibilisées et pourquoi aujourd'hui encore on ne juge pas leur musique digne d'intérêt.

Le chiffre ne laisse pas indifférent: en Suisse, 2,3% seulement des œuvres jouées durant la saison 2018-2019 dans les programmes de concerts, d'orchestres, d'opéras ou de festivals classiques étaient écrites par des compositrices. Sur le plan international, c'est à peine mieux (7%). Décryptage.

Vu l'inertie du répertoire classique, ce chiffre montre une très grosse marge de progression...

Delphine Vincent (DV): De temps en temps, sur une saison, on dépasse les 7%, puis la proportion redescend. A l'OCL par exemple, le chef Joshua Weilerstein était très engagé sur la question des compositrices. Mais dans la saison qui vient d'être dévoilée, sur une cinquantaine d'œuvres, il n'y en a que deux de compositrices. Aujourd'hui encore, c'est un métier qui reste très masculin, mais ces chiffres ne reflètent pas la proportion de femmes dans ce métier, ne serait-ce que par rapport à celles qui sortent des classes de conservatoire. Il y a un facteur de discrimination à l'œuvre dans les choix de programmation.

Pauline Milani (PM): Dans l'histoire, les femmes rencontrent trois grosses barrières dans leur accès à la composition. Cela commence



Les Silences de la musique évoque notamment Sofia Goubaidouline, compositrice russe qui a défendu une ligne exigeante, anticonformiste, malgré les difficultés matérielles et le joug du régime soviétique. Keystone

par l'accès à la formation: entrer dans un conservatoire leur a été interdit jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Celles qui accédaient à la formation venaient elles-mêmes d'une famille de musiciens. Une autre barrière est sociétale: il faut des appuis pour être jouée. Sans oublier les freins dus au mariage et aux normes: une femme n'était pas légitime dans ce milieu. La troisième barrière est liée au canon: comment une œuvre est-elle intégrée dans l'histoire de la musique? Même les femmes qui ont passé les deux premières barrières, qui ont pu se former, être jouées, n'ont pas été considérées par les historiens de la musique, elles ont été effacées du canon, elles doivent donc être redécouvertes. Nous montrons que celles qui sont connues aujourd'hui, qui sont établies, qui ont réussi, ont encore traversé des embûches liées à leur genre.

Que faire de ce canon, si on l'apprécie sincèrement?

DV: On peut garder l'amour de la musique. Il ne s'agit pas pour nous de faire exploser tout le canon, mais de remettre les œuvres dans leur contexte de production et de réception.

Et de remettre en cause par exemple ce stéréotype qui veut que seules les symphonies et concertos soient des «grandes» œuvres...

PM: Il y a beaucoup à dire sur les genres musicaux et leur appréciation. Qui a décidé que tels genres étaient plus importants que d'autres? Les genres considérés comme les plus importants sont dominés par les hommes, alors que les genres dominés par les femmes sont considérés comme mineurs. Pourquoi?

DV: Au XIX^e siècle, la production des femmes était cantonnée aux salons, elles écrivaient de la musique pour piano qu'elles pouvaient jouer, elles chantaient parfois des lieder. Ça ne dérangeait pas trop, le salon

relevait de l'espace privé. L'espace public par excellence, c'était le concert symphonique.

PM: De là à dire qu'elles n'en étaient pas capables? Il faut retourner aux conditions matérielles et décortiquer les rapports de pouvoir.

DV: L'opéra a également longtemps été inaccessible aux femmes. De nos jours des femmes écrivent des opéras, mais on est loin de la parité dans les institutions traditionnelles. Et si on creuse, il y a des compositrices surtout dans les opéras destinés aux enfants, les stéréotypes vont jusque-là.

«Encore aujourd'hui, le «génie» est associé au masculin»

Delphine Vincent

Comment se sont développés ces rapports de pouvoir?

PM: Nous sommes encore tributaires des schémas de pensée qui se sont épanouis au XIX^e siècle, mais qui remontent plus haut. A la femme est attribué un rôle de reproduction, à l'homme de création. Une femme pouvait être interprète de la musique, mais c'est l'homme qui était le compositeur. Ces représentations culturelles persistent de nos jours.

DV: Notamment dans la notion romantique de «génie». Encore aujourd'hui le «génie» est associé au masculin, il ne peut s'appliquer à une femme. Personnellement c'est un mot que je bannis. >>

> Delphine Vincent, Pauline Milani (dir.), *Les Silences de la musique: écrire l'histoire des compositrices*, Ed. Slatkine, 142 pp.



MAINTENIR L'ŒUVRE DE CAROLINE CHARRIÈRE AU RÉPERTOIRE

Une compositrice fribourgeoise a pu, en partie, vivre de la composition: c'est Caroline Charrière (1960-2018). La musicologue Delphine Vincent rappelle qu'elle «a été jouée, qu'elle s'est imposée au-delà de sa région, qu'elle a réussi malgré les embûches». Ce qui ne veut pas encore dire qu'elle restera inscrite au répertoire.

Passée la période des hommages, sera-t-elle encore défendue par les chefs, les programmeurs? La musicologue Irène Minder-Jeanerret travaille ac-

tuellement à sa biographie, tandis qu'un colloque international se tiendra à Fribourg au mois d'octobre: «Ce sera le premier colloque consacré à une compositrice en Suisse!» selon Delphine Vincent. Même dans le domaine de la recherche universitaire, le plafond de verre résiste: les compositrices sont peu étudiées. Et pour analyser leurs œuvres et les situer dans l'histoire générale de la musique, encore faut-il que les partitions soient éditées et que des enregistrements existent. EH